

N° 119 - mensuel - octobre 2004

Ministère
de la culture
et de la communication

3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

www.culture.fr

LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
VALORISENT LES SCIENCES
ET TECHNIQUES

Dossier :
« Culture Design » :
deux expositions à
ne pas manquer

*La coupole astronomique de la lunette équatoriale de 38 cm d'ouverture, Charles Garnier (architecte). Observatoire de Nice. Phot. Inv. M.Heller
© Inventaire général, ADAGP, 1996*

ISSN 1255 - 6270

SOMMAIRE

Dossier

Page 7

Culture design : deux expositions à ne pas manquer

Actualités

Page 3

Vivre les villes, le nouveau rendez-vous de l'architecture, du 14 au 17 octobre

Page 4

Un festival international pour la création numérique

Page 6

Lire en fête : deux nouveaux temps forts pour 2004

Page 11

Les Eyzies de Tayac, au cœur de la préhistoire européenne

Page 13

Un accord fixe les aides de l'État pour l'acheminement de la presse

Portrait

Page 16

Michel L'Hour, un archéologue à la recherche de vestiges sous-marins

Directeur de la publication : Henri Paul
Directeur de la rédaction : Emmanuel Fessy
Rédacteur en chef :

Paul-Henri Doro

Comité de rédaction : Jacques Bordet, Emmanuel Boutier, Marc-Antoine Chaumien, Robert Fohr, Xavier Froment, Nicole Gasser, Anne Laborde, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini, Bertrand Maillols, Hélène Dos Santos.

Conception graphique : Jeanne Verdoux

Maquettiste : Emmanuel Boutier

Impression : PLB Communication

N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série

Tirage : 32 000 exemplaires

0,30 euros le numéro

Pour recevoir la lettre d'information :

Adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01
Fax : 01 40 15 81 72
internet : <http://www.culture.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE METTENT EN VALEUR LE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE

Renaud Donnedieu de Vabres s'est félicité de l'engouement des Français pour leur patrimoine à l'occasion des 21^{es} journées européennes du Patrimoine qui ont eu lieu les 18 et 19 septembre. Avec près de 12 millions de visiteurs, 14 000 ouvertures et 19 000 animations, leur succès ne se dément pas. De nombreux pays européens constatent également une mobilisation qui confirme que les Journées du Patrimoine contribuent à la construction d'une Europe de la culture.

En signe de partage d'un patrimoine fondé sur des valeurs communes, Renaud Donnedieu de Vabres a tenu à présenter l'Édit de Nantes au public. Le 18 septembre, le ministre de la culture et de la communication a ouvert les portes du Palais Royal aux premiers visiteurs et placé la 21^e édition de ces Journées sous le signe de la tolérance religieuse et civile. A sa suite, plus de 8 400 personnes ont pu contempler ce document original, signé en 1598 par Henri IV pour mettre fin à une longue guerre de religion entre catholiques et protestants français.

Le succès du thème « Patrimoine, sciences et techniques »

Le thème national « Patrimoine, sciences et techniques » a été l'occasion de nombreuses découvertes pour les visiteurs. Le ministre de la culture et de la communication, en compagnie de François d'Aubert, ministre délégué à la recherche, a rencontré les chercheurs du Labo-

ratoire de recherche des monuments historiques de Champs-sur-Marne dont les savoirs et les techniques de pointe sont au service de la conservation et de la restauration des monuments français. Ces Journées ont aussi conduit Renaud Donnedieu de Vabres sur des chantiers de restauration, dont notamment le donjon et la Sainte-Chapelle du château de Vincennes.

Les nombreux monuments de la science, exceptionnellement ouverts, ont accueilli un grand nombre de passionnés et de curieux qui ont pu assister à des visites, en compagnie de chercheurs, à des démonstrations et manipuler des objets et instruments scientifiques. Le public a également, comme chaque année, découvert ou redécouvert de nombreux châteaux, jardins, hôtels particuliers, lieux de pouvoir, demeures privées et participé à des manifestations originales, circuits pédestres ou à bicyclette, conférences, spectacles, concerts, lectures, démonstrations de savoir-faire par des artisans...

Coup de projecteur sur l'architecture du XX^e siècle

La 21^e édition des Journées du patrimoine a également donné l'occasion au ministère de la culture et de la communication de mettre en valeur l'architecture du XX^e siècle : près d'une centaine d'édifices ont reçu le label « Patrimoine du XX^e » les signalant au public comme des témoins nécessaires de l'architecture du siècle dernier.

L'Édit de Nantes a été présenté au Palais Royal



© Franck Fleury / Ministère de la culture et de la communication

« J'ai tenu, a indiqué Renaud Donnedieu de Vabres le 18 septembre, à ce que soit présenté au Palais Royal, l'original d'un document qui est un monument de l'histoire de la France : l'Édit de Nantes. Signé en 1598 par le roi Henri IV, cet édit a mis fin à une longue guerre de religion et constitue le premier acte de tolérance en Europe ».

Le ministre de la culture s'est aussi rendu au château de Vincennes où il visite le chantier de restauration du donjon et de la Sainte-Chapelle, puis celui de Champs-sur-Marne. A Fontainebleau il a inauguré la restauration de l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon (77) et visité le château de Vaux-le-Vicomte (77) et de Notre-Dame de la Nativité à Moret-sur-Loing (77).



Renaud Donnedieu de Vabres devant le donjon à Vincennes avec J.P. Lecat © D.R.

VIVRE LES VILLES

Le nouveau rendez-vous de l'architecture et de l'urbanisme, du 14 au 17 octobre

Nous faire aimer nos villes : telle est l'ambition de *Vivre les villes*, la nouvelle opération lancée par Renaud Donnedieu de Vabres avec le concours du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Vivre les villes est une opération qui place le citoyen au cœur de son projet. Comment, en effet, inciter les français à s'approprier pleinement leur ville ? Comment leur permettre d'appréhender les problématiques et les enjeux du développement urbain ? Comment clarifier le rôle des nombreux professionnels de l'aménagement de leur cadre de vie ? Comment, de façon plus générale, comprendre la constitution, le fonctionnement et l'évolution de nos cités ?

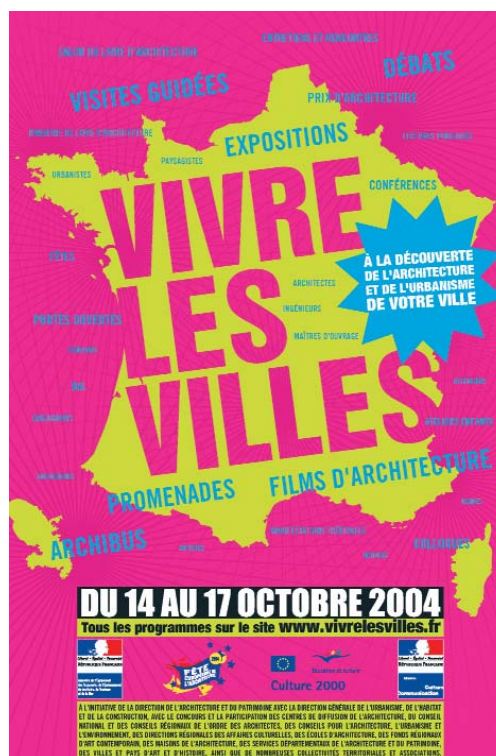
A la découverte de l'architecture et de l'urbanisme de votre ville

Pendant quatre jours, du jeudi 14 au dimanche 17 octobre, sur l'ensemble du territoire, *Vivre les villes* met en valeur des réalisations architecturales, urbaines et paysagères exemplaires par le biais d'un programme de visites guidées, à pied, en bus, à vélo, animées par des professionnels. Ces visites seront complétées par des conférences, des débats et

des expositions. A ce jour, cent quarante manifestations sont recensées dans quatre-vingt villes (de Tourcoing au Mans et de Ajaccio à Honfleur) réparties dans vingt régions. *Vivre les villes* s'adresse au cours des quatre journées à un public spécifique : scolaire (le jeudi), professionnel (le vendredi), familial (le samedi et le dimanche). Le but de cette opération est de faciliter les échanges entre les acteurs concernés (commanditaires, concepteurs et habitants) afin de favoriser l'émergence d'une culture architecturale et urbaine. Architectes, urbanistes, paysagistes, élus, chercheurs, maîtres d'ouvrage, ingénieurs, critiques, institutionnels, professeurs, étudiants, responsables de centres de diffusion de l'architecture ont, en conséquence, été sollicités pour participer à cet événement.

Habiter

Pour sa première édition, *Vivre les villes* est placée sous le thème « habiter ». Il traduit en effet la proximité de tout un chacun avec l'architecture, l'habitat et les espaces urbains qu'il fréquente quotidiennement. Cette année, *Vivre les villes* constituera le volet français de la première Fête européenne de l'architecture, lancée par le réseau européen GAUDI (Gouvernance-Architecture-Urbanisme : Démocratie et Interaction) qui est coordonné par l'Institut français d'architecture (IFA).



Affiche de la manifestation *Vivre les villes* © D.R.

Renseignements :

www.vivrelesvilles.fr recense l'ensemble des activités proposées et offre des liens sur les sites des co-organisateur.

www.gaudi-programme.net annonce les manifestations françaises ainsi que l'ensemble des manifestations

organisées dans les différents pays participants à la Fête européenne de l'architecture (www.euroarchfest.com).

Contact :

Direction de l'architecture et du patrimoine : 01 40 15 35 60

ORGANISATEURS

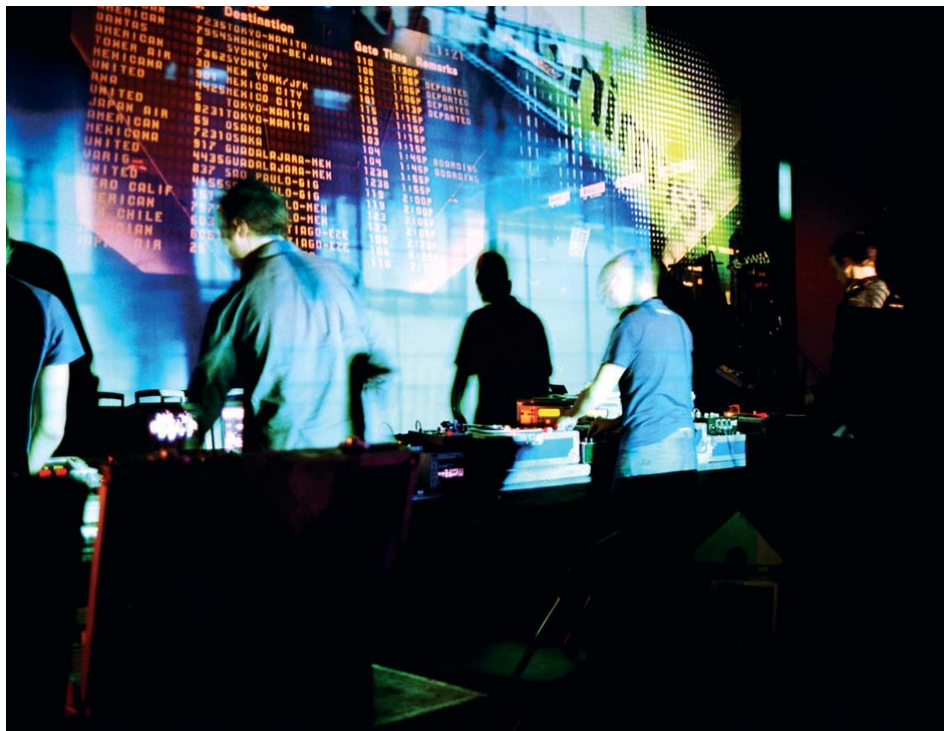
Vivre les villes est mise en œuvre par un comité de pilotage animé par la Direction de l'architecture et du patrimoine avec la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, relayé en région par les directions régionales des affaires culturelles et réunissant les centres de diffusion de l'architecture, les conseils régionaux de l'ordre des architectes, les conseils pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, les directions régionales et départementales de l'équipement, les écoles d'architecture, les fonds régionaux d'art contemporain, les maisons de l'architecture, les services départementaux de l'architecture et du patrimoine, les villes et pays d'art et d'histoire, ainsi que de nombreuses collectivités territoriales et associations. L'opération reçoit le soutien du groupe Le Moniteur, de Leroy-Merlin et de Radio-France.

Villette Numérique 2004

UN FESTIVAL INTERNATIONAL
POUR LA CRÉATION NUMÉRIQUE

Alors que
l'usage du
numérique
s'est partout
banalisé, les

transformations des pratiques
et des pensées qui en décou-
lent restent encore difficiles
à évaluer. *Villette Numérique*
décrit ces mutations à travers
deux expositions, *Zones de
confluences* et *NumériCités*,
mais aussi avec un large éven-
tail de propositions entre l'art
contemporain, les spectacles
et les jeux vidéo.



The Light Surgeons © Mat Jinks

A l'image d'une agence d'architecture, *NumériCités*, qui a eu lieu à la Cité des sciences, invite à découvrir comment la création numérique peut contribuer à une meilleure prise en compte de l'homme dans la construction de la ville et de l'habitat. Des étudiants en architecture, encadrés par des architectes rassemblés autour de Jean Nouvel, dans l'esprit de « *moins d'esthétique, plus d'éthique* », travaillent en direct sur trois sites urbains en difficulté : logements à Shanghai, favelas à Rio et cité du Nord-Est parisien. A la Grande Halle de la Villette, entre festival et exposition, *Zones de Confluence* offre une perspective sur les nouvelles formes de pratiques artistiques qui résultent de l'omniprésence de l'informatique. Notamment des installations de Claude Closky, Radical Software Group ou Jennifer et Kevin McCoy.

Formes hybrides

Que ce soit au niveau des spectacles, de la musique ou du cinéma, la révolution numérique a bouleversé la donne. La programmation de Villette Numérique est à la pointe de la création. Côté spectacles, naissent alors des spectacles hybrides relevant de la multi-performance. Sur le plan cinématographique, on redéfinit les principes de narration visuelle et ouvre de nouvelles perspectives. Expérimentale, historique, festive, Villette Numérique met enfin en valeur les influences et les mutations de la scène musicale contemporaine.

Débats et réflexions

Villette Numérique introduit cette année une dimension réflexive avec une série de conférences et ateliers autour de la création numérique. Côté musique, au cours d'un Forum sur « Les Musiques Électroniques », citons David Toop et Irmin Schmidt présenteront le 2 octobre l'utilisation des instruments traditionnels dans des performances « live » de musique électronique.

Du 21 septembre au 3 octobre à la Villette (Paris)

Informations/réservations : 01 40 03 75 75 - www.villette-numérique.com



Renaud Donnedieu de Vabres en vidéo conférence avec Rio de Janeiro lors de l'inauguration de NumériCités à Villette Numérique © CSL/Michel Lamoureux

LES 10 CHANTIERS NUMÉRIQUES DE RENAUD DONNEDIEU DE VABRES

En inaugurant le 21 septembre la biennale Villette Numérique 2004, Renaud Donnedieu de Vabres a présenté le lancement de ses chantiers numériques, véritable « feuille de route de l'action du ministère et de ses établissements publics ».

- 1 Amplifiant le dispositif de soutien à la création multimédia (DICREAM), le ministre de la culture et de la communication a indiqué qu'il allait engager une réforme visant à mieux associer les artistes à ses travaux, mieux valoriser et diffuser les œuvres sélectionnées, mieux cibler le soutien à des manifestations d'envergure et favoriser les liens avec des centres d'art.
- 2 Les nouvelles formes d'œuvres multimédia, comme le jeu vidéo, ont depuis deux ans fait l'objet d'une politique de soutien, avec le Fonds d'aide à l'édition multimédia (FAEM). Cette politique sera reconduite et une réflexion sur l'évolution du soutien à ce secteur, très exposé à la concurrence internationale, sera menée.
- 3 Fort de son grand succès, le portail Culture.fr, lancé en 2003, connaîtra une nouvelle étape de son développement. Objectif : unifier et simplifier l'accès aux bases de données du ministère et doubler le nombre d'événements culturels recensés dans l'agenda. Il devra également devenir le moteur de recherche de référence du domaine culturel.
- 4 « Je souhaite promouvoir la négociation contractuelle pour autoriser l'exploitation des œuvres sur Internet contre une rémunération adaptée », a indiqué Renaud Donnedieu de Vabres. C'est un axe important de mon plan de lutte contre la piraterie ». Une démarche similaire est en cours dans le domaine du cinéma et le ministère va bâtir des accords pour développer de nouveaux usages en ligne avec l'éducation nationale et les bibliothèques.
- 5 L'année 2005 verra le démarrage de la Télévision numérique de terre (TNT). Le ministère participera, aux côtés du CSA, « aux efforts de pédagogie nécessaires pour que chacun de nos concitoyens sache comment bénéficier de cette nouvelle offre et ce qu'elle lui apporte ».
- 6 Le réseau de Recherche et d'Innovation en Audiovisuel et Multimédia (RIAM), que finance le ministère, sera relancé en 2005. Ce réseau, auxquels sont associés les ministères chargés de l'industrie et de la recherche, ainsi que les professionnels, vise à soutenir les projets de recherche partenariale dans le domaine de l'audiovisuel et du multimédia.
- 7 Concernant la numérisation des archives audiovisuelles de l'INA, dont les supports se dégradent très vite, « 10 M€ seront dégagés pour doubler le rythme de numérisation des archives, rattraper le processus de dégradation et éviter leur perte irrémédiable ». Cette numérisation doit également s'accompagner de la préfiguration d'un service de type « vidéo à la demande » permettant l'accès de tous à cette mémoire collective.
- 8 Au sujet de la numérisation de ses fonds, la Bibliothèque nationale de France (BNF) va développer une stratégie concertée : elle va numériser la collection du Bulletin des lois, donnée par l'ENA et qui constitue notre mémoire républicaine. La plateforme technique de la BNF sera renforcée, afin d'augmenter sa capacité de mémoire mais aussi d'accélérer l'accès à sa bibliothèque numérique en ligne Gallica. La BNF s'emploiera aussi à mutualiser les catalogues avec d'autres bibliothèques.
- 9 Le ministère va développer son effort de numérisation en ciblant les documents selon leur intérêt ou leur fragilité et en accentuer la diffusion. Le fonds des enluminures de la BNF, qui permet l'accès par Internet à 14 000 images, devrait parvenir à 80 000 à la fin de l'année. Le Fonds national d'art contemporain (FNAC) va numériser sa collection d'œuvres vidéo et les Archives nationales les témoignages oraux recueillis par la Fondation pour la mémoire de la déportation.
- 10 Des expérimentations d'archivage du web ont eu lieu ; elles devront être développées pour explorer de nouveaux domaines, comme les « weblogs », ces journaux personnels sur le web. Cette préparation est nécessaire afin de permettre une mise en place effective du dépôt légal le plus rapidement possible après le vote de la loi sur le droit d'auteur.

LES MUSIQUES ÉLECTRONIQUES FÊTÉES RUE DE VALOIS

Au moment où devait se tenir la Techno Parade, Renaud Donnedieu de Vabres a accueilli le 16 septembre, dans les salons du ministère, les principaux représentants de la scène techno et des musiques électroniques auxquels il a délivré « un message de réconciliation ». En recevant les acteurs de la culture techno, Renaud Donnedieu de Vabres a souligné que cette manifestation « se déroulait dans un salon qui appartient au patrimoine de notre pays » et qu'il trouvait « important et symbolique que les formes les plus contemporaines de la création musicale y soient accueillies ». Disc-jockeys, responsables des maisons de disques et des labels spécialisés, organisateurs de festivals, représentants du mouvement des free-parties et responsables d'associations dont Technopol, principal interlocuteur des pouvoirs publics et organisateur de la Techno Parade, ont participé à cet événement de « tolérance et de réconciliation » célébrant les musiques électroniques. Interrogé sur les blocages dont souffre la scène techno, le ministre de la culture et de la communication a indiqué que « c'est l'esprit même de la création d'apporter une rupture ».



© Marjorie Lecointre, MCC

Livre et lecture

LIRE EN FÊTE : DEUX NOUVEAUX TEMPS FORTS POUR 2004

Moment privilégié de dialogue et d'expression de la diversité culturelle, *Lire en fête* invite les 15, 16 et 17 octobre à découvrir des livres, à faire partager l'envie de lire et d'écrire en France et dans quatre-vingt onze pays, de Troyes à Marseille, de Bordeaux à Lyon mais aussi de Tokyo à Santiago. Deux nouveaux temps forts pour l'édition 2004 : la nuit des libraires et le premier salon de l'édition scientifique et technique à la Cité des sciences et de l'industrie.

Cette année la manifestation nationale en faveur du livre et de la lecture mettra l'accent sur le rôle essentiel de la librairie et des libraires. Cette seizième édition de *Lire en fête* s'ouvrira ainsi dès le 15 octobre avec une nouvelle initiative, la première *Nuit des libraires* durant laquelle seront organisées des lectures inattendues, des rencontres avec des auteurs et de nombreux débats.

Autre moment fort de *Lire en fête* 2004, les manifestations visant à favoriser l'accès du plus grand nombre au livre de science se dérouleront dans toute la France. Pour la première fois, un Salon du livre de science pour tous sera organisé à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette les 16 et 17 octobre. Il offrira aux visiteurs de la Cité des sciences un panorama complet de l'actualité éditoriale du secteur et proposera de nombreuses animations pour les jeunes et les moins jeunes. Dans les régions, les bibliothèques, partenaires essentiels de *Lire en fête*, et les associations, avec le soutien des collectivités territoriales, seront également incitées à organiser des manifestations sur ce thème.

L'édition 2004 renouvellera aussi les manifestations qui ont fait le succès de *Lire en fête* : *En train de lire* : 18 gares SNCF qui se transformeront en salons de lecture, *Lire en fête à Marseille* et ses 40 000 visiteurs au parc Chanot, les *Rendez-vous de l'histoire* à Blois, les *Littératures métisses* en Poitou-Charentes, le festival *America* à Vincennes, le *Salon du livre de jeunesse de Troyes* qui fêtera ses 18 ans et le *Salon de la revue* à Paris qui met en exergue le rôle essentiel des revues dans la vie intellectuelle et culturelle de notre pays.

Aux côtés du ministère de la culture et de la communication, de très nombreux autres ministères apporteront cette année leur concours à la manifestation : Education nationale, Enseignement supérieur et recherche, Justice, Défense, Affaires étrangères, Santé et protection sociale, Agriculture, Outre-mer.

Pour tout savoir sur Lire en fête :
www.lire-en-fete.culture.fr



L'affiche de Lire en fête 2004 © Olivier Douzou

une *Nuit des libraires* dès le 15 octobre qui constituera autant d'occasions de mettre en lumière le rôle de la librairie dans la diffusion du livre et l'accès à la lecture.

Le ministère soutiendra les animations littéraires proposées par les libraires. Des documents d'accompagnement de cet événement ainsi que des visuels spécifiques seront édités, rappelant le rôle essentiel pour la diffusion du livre dans toute sa diversité que joue la librairie indépendante, dont les lois de 1981 sur le prix du livre et de 2003 sur le droit de prêt qui visent à garantir le développement.

LA PREMIÈRE NUIT DES LIBRAIRES

Le 15 octobre

Le maintien et le développement d'un réseau dense et diversifié de librairies sur l'ensemble du territoire est la garantie de l'offre de livres la plus variée. C'est pourquoi Renaud Donnedieu de Vabres a souhaité que soit organisé un événement particulièrement dédié à la librairie indépendante et au rôle irremplaçable qu'elle joue. Dans cette perspective, le Syndicat de la librairie française et le Centre national du livre, avec les directions régionales des affaires culturelles, proposent

LE PREMIER SALON DU LIVRE DE SCIENCE POUR TOUS

Les 16 et 17 octobre

Organisé à la Cité des sciences et de l'industrie, où la *Fête de la science* a lieu chaque année, ce salon rassemblera une quarantaine de maisons d'édition sur 1 000 m². Des animations rythmeront ces deux jours de découverte du livre scientifique dans l'enceinte du Café des sciences, où se succéderont des auteurs et des journalistes pour débattre avec le public de grands thèmes et d'idées scientifiques, dans un souci constant de sensibilisation et de vulgarisation. Autre lieu d'animations : « La science en germe », un espace entièrement dédié aux jeunes lecteurs avides de comprendre les mécanismes de la vie. Cette petite agora sera dédiée aux débats, à un espace lecture, à des ateliers en présence des auteurs et des scientifiques. Les livres seront proposés à la vente sur des stands tenus par des libraires et des séances de dédicaces sont prévues, occasion idéale pour échanger de manière plus intime avec les auteurs.

Contact : Bertrand Morisset : 01 40 76 45 84

D

DOSSIER

CULTURE DESIGN

Sous le titre générique de « Culture Design », deux importantes expositions vont s'ouvrir à Paris au Palais de la Porte Dorée : *Design en stock*, qui présentera 2 000 objets du Fonds national d'art contemporain (FNAC) et *Mobilier national : 40 ans de création* seront inaugurés par Renaud Donnedieu de Vabres. Elles offrent, sur 2 400 m², une vitrine exceptionnelle aux collections nationales qui demeurent encore insuffisamment connues du public. Elles permettent surtout de prendre la mesure de vingt ans de design contemporain dans toute sa diversité et sa richesse. A l'occasion de ces deux événements exceptionnels, la *Lettre d'information* met l'accent sur les différents soutiens que le ministère de la culture et de la communication apporte à ce secteur, entre art et industrie. Soutien à la création, à la diffusion et à la formation sont ainsi les leviers en faveur de ce « *champ majeur de la création contemporaine* » selon Renaud Donnedieu de Vabres.

CULTURE DESIGN : LA PRODUCTION EN SÉRIE

Design en stock, 2 000 objets du Fonds national d'art contemporain



Olivier Peyricot, Body Props (2001), coussin ergonomique, prototype, édition Edra (Perignano Italie). Collection Fonds national d'art contemporain © D.R.

L'exposition *Design en stock, 2 000 objets du Fonds national d'art contemporain* présente, pour la première fois à Paris, près de 2 000 objets de la collection « Arts décoratifs, création industrielle et métiers d'art » du Fonds national d'art contemporain (FNAC). Son parti : montrer les objets en grand nombre puisque c'est l'une des caractéristiques de la production contemporaine. Dès lors, face à la profusion, la classification s'impose comme un outil indispensable pour apporter des repères aux visiteurs. Voici quatre des treize critères de sélection retenus par Christine Colin, commissaire de l'exposition.

La collection design du Fonds national d'art contemporain

Rendre compte du processus de création ou de production des objets du design contemporain sont les objectifs les plus actuels du Fonds national d'art contemporain (FNAC), lointain héritier de l'organisme qui, à la fin du XVIII^e siècle, était chargé d'acquiescer pour le compte de l'état des œuvres d'art aux artistes vivants... Aujourd'hui, une commission consultative d'achats en « arts décoratifs, création industrielle et métiers d'arts » est dotée d'un budget propre. En vingt ans, près de 4 000 objets ont été acquis à près de 900 artistes, ce qui place la collection du FNAC parmi les toutes premières d'Europe. Elle contribue régulièrement à la constitution de nombreux départements consacrés aux arts décoratifs et au design : Saint-Etienne, Roubaix, Bordeaux, Lyon, Riom, Bordeaux, et surtout le musée des arts décoratifs à Paris. Le Fonds est aussi mis à disposition des institutions culturelles sous forme de prêts. Ainsi, des œuvres du FNAC étaient présentées au sein des expositions Martin Szekely (1996), Elizabeth Garouste et Mattia Bonetti (1997), *Made in France* (1998) et *Les bons génies de la vie domestique* (2000) au Centre Georges Pompidou ou *Objets de lumière* (2004) à Sao Paulo. En 2001, plus de 570 pièces du FNAC ont été présentées à Taïpei puis, en 2002, à Saint-Etienne. En 2003 ce sont des pièces réalisées par des designers avec des ateliers de Vallauris qui sont montrées à la Villa Noailles, à Hyères. En 2004, ce sont près de 200 sièges qui sont exposés au Salon du Meuble de Paris.

Design en stock sera visible dès octobre sur www.fnac.culture.gouv.fr

Designers

Dès sa création en 1981, la section design du FNAC s'attache à constituer des ensembles sur les designers européens. Près de la moitié de l'exposition est consacrée à ces ensembles monographiques. Cette section témoigne de l'importance prise par les designers dans les modes d'organisation des catalogues et des collections depuis l'apparition du vocable en 1969.

Exemples : artistes (Niki de Saint Phalle, Bernard Venet), designers (Ron Arad, François Bauchet, Ronan et Erwan Bouroullec, Bulthaup design intégré, Achille Castiglioni, Pierre Charpin, Matali Crasset, Sylvain Dubuisson, Nathalie Du Pasquier, Elizabeth Garouste et Mattia Bonetti, Konstantin Grcic, Éric Jourdan, Axel Kufus, Shiro Kuramata, Alessandro Mendini, Jasper Morrison, Jean Nouvel, Gaetano Pesce, Radi designers, Frédéric Ruyant, Philippe Starck, Martin Szekely, Oscar Tusquets, Maarten van Severen).

Tirages

Les tirages relèvent de stratégies industrielles (petite, moyenne, grande série) et commerciales (pièce unique, série limitée, numérotée, signée). En réunissant la " création industrielle " et " les métiers d'art ", l'intitulé officiel de la collection du FNAC affiche l'ambition de couvrir tous les champs possibles dans ce domaine.

Exemples : les pièces uniques (caractéristiques des métiers d'art ou de la recherche/développement), la grande série (se comptant en dizaines, en centaines de milliers, voire en millions d'exemplaires).

Matériaux et techniques

Critère prépondérant d'organisation des collections d'arts décoratifs au 19^e siècle, les matériaux ont cédé leur position dominante au cours du siècle dernier. Ils ont été supplantés d'abord par les catégories fonctionnelles avec l'importance accordée à la fonctionnalité des objets, puis par les designers. La collection du FNAC témoigne, par ailleurs, du changement d'attitude des designers au regard de la technique au tournant des années 1980.

Exemples : plastiques, métaux, céramique, minéraux, techniques mixtes, matériaux composites.

Éditeurs

Pour l'essentiel, la collection du FNAC relève d'une production caractérisée par une double signature, celle du designer et celle de l'éditeur. Les éditeurs marquent leur époque aussi sûrement que les designers.

Exemples : Cassina, Écart International, XO, Droog design, Alessi, Ingo Maurer.

Autres critères : Datation, Nationalités, Localisation de la production, Nombre d'éléments, Couleurs et finitions, Dimensions, Dénominations, Stade de production, Ensembles.

CULTURE DESIGN : LES PIÈCES UNIQUES

Le mobilier national célèbre 40 ans de création



Canapé de Christophe Pillet (1994) © D.R.

Réunissant une centaine de pièces uniques réalisées depuis 40 ans par une cinquantaine de créateurs au sein de l'Atelier de recherche et de création (ARC) du Mobilier national, cette exposition témoigne du rôle emblématique joué par l'État dans le renouveau du design en France.

Vingt ans après l'exposition bilan *Mobilier national : 20 ans de création* présentée en 1984 au Centre Pompidou, l'exposition du Palais de la Porte Dorée sera l'occasion de mesurer, à partir de pièces de valeur historique, la contribution de l'Atelier de recherche et de création (ARC) du Mobilier national au renouveau voulu par les présidents Pompidou ou Mitterrand dans les décors de l'Élysée. De nombreux créateurs tels que Pierre Paulin, Olivier Mourgue, César, Jean-Michel Wilmotte, Etienne Hajdu, Andrée Putman, Garouste et Bonetti, Christophe Pillet, Martin Szekely, Ettore

Sottsass, avaient été aussi sollicités, il y a quarante ans, pour enrichir le décor des palais nationaux. Depuis le début de son histoire dans les années 70 et 80 jusqu'à ses développements les plus récents, l'Atelier de recherche et de création (ARC) est en effet le laboratoire où s'exerce une intense activité de recherche et de création sur les formes, les matériaux et les techniques. L'exposition sera aussi l'occasion de découvrir les pièces les plus récentes, inédites, créées ces dernières années ou achevées en 2004 par Axel Kufus, Francesco Binfaré, Frédéric Ruyant, etc.

Quatre thèmes

Les pièces présentées au Palais de la Porte Dorée, choisies par Myriam Zuber Cupissol, commissaire de l'exposition, inspec- teur à la création artistique au Mobilier national, illustrent les différents domaines d'intervention de l'atelier : missions d'aménagement au service de

l'État, réponses à des besoins d'ordre collectif mais aussi cartes blanches à des créateurs. Ces pièces sont regroupées autour de quatre thèmes :

- 1/ *recevoir* : les salons (salon fumoir de Pierre Paulin pour le Palais de l'Élysée)
- 2/ *réunir et asseoir* : les chaises et les tables (chaise caddy d'Olivier Mourgue)
- 3/ *gouverner, administrer, concevoir* : les bureaux (ensemble conçu par Sylvain Dubuisson)
- 4/ *expérimenter* : réalisations à finalités collectives (cellule de bain du groupe Carchon) et pièces uniques (table bilboquet de Kim Hamisky).

L'architecte et scénographe, Didier Blin, prend le parti de présenter les meubles sur des podiums translucides dessinant des lignes sinueuses ou droites dans la galerie d'exposition. La signalétique assurée par de grandes bannières, donne aux visiteurs des informations sur l'objet, le designer, et reproduit des esquisses d'études des meubles.

Renseignements :

Culture Design,
du 20 octobre au 16 janvier 2005,
tous les jours sauf mardi,
de 10h à 17h15,
Palais de la porte Dorée,
293, av. Daumesnil - 75012 Paris
Design en stock est une exposition produite par le centre national des arts plastiques et *Mobilier national* :
40 ans de création est une exposition produite par le Mobilier national.
Site internet : www.fnac.culture.gouv.fr

UNE RENTRÉE RICHE EN DESIGN

Du 6 au 14 novembre

Autour de l'expérimentation en design, la 4^e Biennale Internationale Design Saint-Etienne s'attachera à montrer que le pari de l'innovation doit fonder une culture du développement.

Contact :
biennale@artschool-stetienne.com

Du 4 septembre au 28 novembre

Organisée par le FRAC Nord-Pas de Calais, *Just What Is It ?* : rencontres entre l'art et le design s'intéresse à une problématique clé de la création contemporaine : *existe-il une frontière entre une œuvre d'art et le design ?*

Contact :
c.athane@fracnordpdc.asso.fr

du 13 octobre au 10 janvier 2005

Plus d'une centaine d'œuvres et objets, témoignant du travail de recherche et de création que mène le Centre de recherche sur les Arts du feu et de la Terre (CRAFT) depuis 10 ans, seront présentés dans une rétrospective au musée Adrien Dubouché, à Limoges.

Contact :
i.gouband@craft-limoges.org

le 24 novembre

Après les travaux qui l'avaient conduite à la Manufacture des oeillets à Ivry, l'École nationale des arts décoratifs (ENSAD), inaugure ses nouveaux locaux rue d'Ulm, à Paris. L'occasion de découvrir la nouvelle identité visuelle de l'établissement (réalisée par M/M, Paris). Les 2 et 3 décembre un colloque explorera la notion de goût dans les champs du design et des arts décoratifs.

Contact : battais@ensad.fr

DESIGN ET CRÉATION INDUSTRIELLE : UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DE L'ÉTAT

Reconnu par l'État comme une discipline autonome depuis une quinzaine d'années, le design est l'objet d'une triple soutien à la création, à la diffusion et à la formation. état des lieux. Valoriser la profession de designer et réaliser des actions de sensibilisation sur le rôle et la portée du design sont les principaux axes auxquels s'attache le ministère de la culture et de la communication.

Le soutien à la création

Le Centre national des arts plastiques (CNAAP) soutient la création design avec plusieurs instruments. Le premier réside dans des allocations de recherche qui permettent de soutenir les designers dans la réalisation d'un projet personnel. Ainsi, Laurence Brabant, Vincent Leroy, Robert Stadler, Nicolas Prioux, ont reçu cette aide en 2002 et Pascal Bauer, Rodolphe Dogniaux, Renaud Thiry en 2003. De plus, depuis 1990, la Délégation aux arts plastiques (DAP) est associée à la remise de la Bourse Agora qui récompense tous les deux ans un designer de moins de 35 ans.

Par le biais de la procédure de la commande publique, la DAP soutient également de nombreux projets. En 2000, le designer belge Marteen van Severen a réalisé l'ensemble du mobilier des voies d'accès au Pont du Gard. Jasper Morrison, quant à lui, a dessiné une chaise pour le réfectoire du couvent de la Tourette (Rhône Alpes). Plus récemment, Eric Jourdan, associé au graphiste Denis Coueignoux, a conçu le mobilier et la signalétique du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Ile-de-France) et

Frédéric Ruyant a réalisé le mobilier du centre d'art Le Plateau (Paris). « Lille 2004 » sera l'occasion de découvrir de nouveaux projets de Droog Design et de l'Atelier Van Lieshout, commandés spécifiquement pour cet événement. Par ailleurs, les ateliers de recherche et de création du Mobilier National, de la Manufacture de Sèvres, le Centre de recherche sur le verre et les arts plastiques (CIRVA), à Marseille, et le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre (CRAFT), à Limoges, mettent régulièrement leur compétence technique et leur savoir-faire à la disposition de designers.

Le soutien à la diffusion

Pour la réalisation d'événements, de publications ou de films destinés à promouvoir le design auprès du public, le ministère de la culture et de la communication apporte également son soutien. On peut citer, pour exemple, des manifestations comme Ceramic Network à Limoges qui allie céramique, innovation, technologie et design ou encore la Biennale internationale de design, à Saint-Etienne. En 2003, l'ouvrage *Design, carrefour des arts* est publié aux Editions Flammarion et le film de Danielle Schirman consacré à *La Valentine* d'Ettore Sottsass vient d'être diffusé par Arte. Outil de diffusion par excellence, le Fonds national d'art contemporain (FNAC) constitue, depuis 1981, une collection de design dont les pièces sont mises en dépôt ou prêtées à l'occasion d'expositions. [dizajn] promotion information, structure créée en 1994, en liaison avec l'ENSCI et le secrétariat d'État à l'industrie est chargé du design.

[dizajn] promotion information a également conçu un site de sensibilisation au design : www.pla-ceaudeesign.com et un site d'information www.dizajn.net.

La formation

De nombreuses écoles d'art sous tutelle pédagogique de la DAP proposent un enseignement du design dont l'objectif est de permettre aux étudiants de développer un point de vue d'auteur. D'une durée de trois à cinq ans, ces formations sont sanctionnées par le diplôme national d'arts plastiques (DNAP), le diplôme national d'art et technique (DNAT) ou encore le diplôme

national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Outre l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) et l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI, les Ateliers), on peut citer les écoles d'art de Bordeaux, Brest, Marseille, Nancy, Orléans, Reims ou Saint-Etienne. Les travaux de nombreux étudiants diplômés ont été présentés dans le cadre d'une exposition bilan à Marseille, en 1998, *Design, dix ans*. L'ENSCI a, quant à elle, organisé un colloque sur l'enseignement du design en France et en Europe au Centre Georges Pompidou en 2000.



UN SIÈCLE DE DESIGN

Concernant près de deux cents designers et plus de mille cinq cents pièces internationales, enrichie chaque année de nouvelles acquisitions, la collection du Centre Pompidou témoigne de ce travail rigoureux que demande la constitution d'un patrimoine collectif. Largement illustré, cet ouvrage présente par ordre chronologique, de 1908 à 1999, une sélection des pièces de designers qui ont marqué une nouvelle manière de concevoir la place de l'objet dans notre environnement quotidien.

Marie-Laure Jousset et Martine Moinot, *La collection design du musée national d'art moderne / centre de création industrielle*, éditions du Centre Pompidou, 39, 64 €, 2001



DIS-MOI LE DESIGN

A quoi sert une... chaise ? En attirant le regard des enfants sur ces objets d'usage familial, qu'ils côtoient à l'école ou au supermarché, ce premier ouvrage pédagogique sur le design a pour but de les aider à décrypter et à comprendre leur environnement quotidien. *Dis-moi le design* propose à cet effet, avec l'aide du travail graphique de Geneviève Gauckler, une méthodologie pour que chacun puisse s'approprier son environnement.

Claude Courtecuise, *Dis-moi le design*, SCEREN-CNDP / isthme éditions, 19,80 €

Musées

LES EYZIES DE TAYAC : AU CŒUR DE LA PRÉHISTOIRE EUROPÉENNE

Le nouveau musée national de Préhistoire a été inauguré le 19 juillet aux Eyzies-de-Tayac (Aquitaine) par Renaud Donnedieu de Vabres qui a souligné le « caractère exemplaire de ce lieu porteur de la vocation universelle de la culture ».

On aperçoit au dessus du village et tout au long de la falaise, un long bâtiment rectangulaire et puis, plus bas, au niveau de la rue, toute une série de cubes reliés au bâtiment principal par des rampes, des terrasses et des escaliers. Cet étonnant jeu de constructions, simples et géométriques mais parfaitement intégrées à leur environnement, a été conçu par l'architecte Jean-Pierre Buffi pour abriter un des plus importants musées de Préhistoire au monde : le long bâtiment rectangulaire, percé d'étroites ouvertures filtrant la lumière intense du sud, abrite les deux galeries d'expositions permanentes tandis que les autres constructions accueillent les bureaux, le laboratoire, l'auditorium, la salle d'exposition temporaire et le hall d'entrée du musée. En contrebas de la falaise et du musée, on entre dans une vallée qui, en 1979, a été inscrite par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'Humanité pour le nombre exceptionnel de ses sites archéologiques datant de l'ère paléolithique (entre -500 000 et -10 000 ans avant notre ère).

Une présentation vivante et variée

Un passage marqué au sol par le moulage de pas humains, vieux de plus de trois millions d'années, permet d'accéder aux galeries permanentes. Puis le voyage dans le temps commence, avec la découverte de nombreux « témoins matériels » des diverses industries de nos prédécesseurs (outils de chasse et de pêche notamment, en pierre ou en os), disposés dans une longue vitrine baptisée « le fil du temps » et qui se déploie sur toute la longueur de la galerie. Les collections présentées (quelque 18 000 pièces au total tirées des inépuisables réserves du musée) pourraient, par leur richesse même, laisser le visiteur : aussi quelques éléments spectaculaires, comme la reconstitution « scientifique » d'un homme de Néandertal en train de dévorer une côtelette ou bien celle d'un mégacéros, sorte de cerf beaucoup plus gros qu'un cheval et à la gigantesque ramure, relancent-ils sa curiosité, tandis que des bornes audiovisuelles apportent, ici et là, d'utiles compléments d'information. La visite se poursuit dans la galerie supérieure où est présentée une synthèse des connaissances sur les modes de vie et l'organisation de l'habitat de nos lointains ancêtres. Permettant de passer du dehors au dedans et du quotidien au sacré, le parcours commence avec l'extérieur de l'abri, puis passe par le foyer, centre de la vie domestique (plusieurs foyers, disposés au centre de la galerie, donnent l'impression de se trouver au cœur d'un habitat préhistorique que viendraient tout



Les pas de Laetoli (Tanzanie) et l'adolescent du lac Turkana (Kenya). Fonte en bronze à partir du moulage des empreintes de pas (vers 3,5 millions d'années B.P.). Dermoplastie et moulage de squelette (vers 1,8 million d'années B.P.) © Musée national de Préhistoire - Photo : Philippe Jugie - Distribution RMN.

juste de quitter ses occupants), avant de s'achever sur l'espace symbolique de la caverne.

Un fabuleux outil de connaissance

La rénovation a été longue et n'a pas été sans rencontrer des difficultés diverses (études complexes, expropriations difficiles, fragilité de la falaise, muséographie compliquée), mais le nouveau musée est une réussite. Parfaitement intégré dans son environnement, il parvient à présenter de façon vivante et variée d'exceptionnelles collections retraçant plus de 400 millénaires de présence humaine dans la vallée de la Vézère et constitue un fabuleux « outil de connaissance » aussi bien pour les scien-

tifiques et les doctorants (qui trouveront dans sa collection un immense réservoir de thèses) que pour tous les publics. Alors que l'ancien musée accueillait dans les 350 m² des salles d'exposition du vieux château entre 100 000 et 200 000 visiteurs par an, ce sont environ 300 000 que le nouveau musée espère désormais recevoir dans ses 1 350 m² de surfaces d'exposition, chaque année.

Musée national de Préhistoire,
1, rue du Musée
24620 Les Eyzies-de-Tayac.
Tél. : 05 53 06 45 45

Coût total de l'opération :

24,4 M€ (dont 15 M€ pour le gros œuvre).

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES A NOMMÉ TROIS NOUVEAUX CHEFS DE DÉPARTEMENTS AU MUSÉE DU LOUVRE

Renaud Donnedieu de Vabres a nommé le 6 septembre, sur proposition d'Henri Loyrette, président-directeur du musée du Louvre, trois nouveaux chefs de départements. Carel Van Tuyl Van Serooskerken dirigera le département des arts graphiques, Marc Bascou celui des objets d'art et Geneviève Bresc celui des sculptures. Le choix du ministre en faveur de ces trois personnalités, désignées pour une période de trois ans renouvelable, témoigne d'un souci de traduire dans les faits l'ouverture du plus grand musée de France à l'Europe de la culture et à la décentralisation culturelle.

Chef du département des arts graphiques : Carel Van Tuyl Van Serooskerken

Actuellement responsable des collections du Teylers Museum (Haarlem, Pays-Bas), il succède à Françoise Viatte, conservateur général du patrimoine, à compter du 1^{er} septembre. Né en 1950, francophone, Carel Van Tuyl Van Serooskerken est un des spécialistes mondiaux du dessin, notamment italien des XVI^e et XVII^e siècles, remarquablement représenté dans les collections du musée du Louvre. Il prépare actuellement avec le British Museum une exposition consacrée à Michel-Ange.

Chef du département des objets d'art : Marc Bascou

Actuellement chef du département des collections de la Direction des musées de France, il succède à Daniel Alcouffe, conservateur général du patrimoine, à compter du 1^{er} septembre. Conservateur en chef du patrimoine, né en 1947, il a effectué l'essentiel de sa carrière au musée d'Orsay où il a été nommé dès 1976, au moment de sa préfiguration. Il a très largement contribué à la constitution des collections d'arts décoratifs du musée puis au développement des collections historicistes du XIX^e siècle. Il a, en particulier, réuni des ensembles de premier plan dans le domaine étranger, notamment britannique, américain et autrichien.

Chef du département des sculptures : Geneviève Bresc

Conservateur général au département des sculptures, elle succède, à compter du 1^{er} novembre, à Jean-René Gaborit, conservateur général du patrimoine. Geneviève Bresc est une spécialiste reconnue de la sculpture, principalement des XVI^e et XVII^e siècles. Née en 1948, ancienne élève de l'école des Chartes et de l'école du Louvre, docteur en histoire, elle a débuté sa carrière aux musées du Jeu de Paume et de l'Orangerie avant de rejoindre en 1976 le département des sculptures du musée du Louvre. Auteur de nombreuses publications dans ces différents domaines de spécialité, Geneviève Bresc a assuré le commissariat de nombreuses expositions.

REDÉCOUVERTE D'UNE ŒUVRE IMPORTANTE DISPARUE DU MUSÉE DE TOUL



Le Dominiquin, La Vierge et l'Enfant apparaissant à Saint François d'Assise ou à Saint Antoine de Padoue © D.R.

La disparition d'un tableau du célèbre peintre italien Domenico Zampieri dit *le Dominiquin* (1581-1640), *La Vierge et l'Enfant apparaissant à saint François d'Assise ou à saint Antoine de Padoue* (huile sur cuivre, 43x35,8 cm), déposé par le musée du Louvre au musée de Toul, s'est trouvée récemment confirmée à l'occasion d'une campagne de récolement des dépôts de l'État au musée de Toul, menée par la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art de l'État.

À la suite d'une plainte déposée par la Direction des musées de France, une enquête de police a été lancée par l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels, qui a permis de retrouver l'œuvre chez un particulier, dans l'Est de la France, et de la réintégrer dans les collections du musée du Louvre. Rencontre avec Jean-Pierre Bady, président de la commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art de l'État.

Où en sont les travaux de la commission ?

Le récolement est aujourd'hui achevé dans treize régions, dix ministères, les assemblées parlementaires, les grands corps de l'État... et il a été lancé dans les postes diplomatiques français à l'étranger. Sur les 100 000 objets sur lesquels nos vérifications ont porté, environ 10 % n'ont pu être localisés : ils font l'objet d'enquêtes supplémentaires, et dans certains cas de dépôts de plainte.

Combien d'objets vous reste-t-il encore à vérifier ?

Nous sommes à peu près au milieu du gué : les vérifications ont porté jusqu'ici sur 100 000 objets et il nous en reste presque autant, mais un peu moins tout de même, autour de 80 000, à vérifier. L'achèvement du travail de la commission étant prévu pour 2007, c'est donc un peu plus de trois ans dont nous disposons pour effectuer ce travail.

Pouvez-vous nous dire un mot de la circulaire relative aux dépôts d'objets d'art et d'ameublement, signée par le Premier Ministre au mois de juin et publiée au J.O. du 10 juillet 2004 ?

Je me réjouis vivement de la signature de cette circulaire qui rappelle l'importance des mesures indispensables à la bonne gestion et préservation des biens de l'État, aussi bien aux déposants (musées nationaux, Mobilier national, Fonds national d'art contemporain, UCAD, et musée national d'art moderne - Centre Pompidou) qu'à ceux qui les reçoivent en dépôt. La circulaire rappelle notamment un certain nombre de règles qui doivent être appliquées pour améliorer la conservation des œuvres et objets mis en dépôt : création de bases informatisées, surveillance accrue des mouvements des œuvres, et formation des personnels à leur connaissance...

Presse

UN ACCORD FIXE LES AIDES DE L'ÉTAT
POUR L'ACHEMINEMENT DE LA PRESSE

Un protocole d'accord entre la presse, La Poste et l'État a été signé le 22 juillet au ministère de la culture et de la communication par les dirigeants des syndicats de presse, et Jean-Paul Bailly, Président du groupe La Poste, en présence de Renaud Donnedieu de Vabres et Patrick Devedjian, ministre délégué à l'industrie.

Ayant pour ambition de « jeter les bases d'un nouveau mode de relations entre les éditeurs de presse, La Poste et l'État » selon Renaud Donnedieu de Vabres, l'accord signé le 22 juillet est la conclusion des négociations entamées sous l'égide de l'État par Henri Paul, conseiller maître à la cour des comptes et actuel directeur de cabinet du ministre de la culture et de la communication. Il définit un nouveau mode de relations contractuelles entre la presse et la Poste pour la période 2005-2008 et porte sur les conditions de prise en charge, d'acheminement, de traitement et de distribution de la presse par La Poste.

Le montant global de l'aide de l'État se monte à 242 M€. Saluant un « *texte d'équilibre* », le ministre de la culture et de la communication a indiqué que, pour la période 2005-2008, « *les évolutions qu'instaure ce protocole d'accord devaient intervenir sans bouleversement des repères des différents acteurs : maintien du principe de paritarisme, périmètre inchangé de la presse à régime réglementé, conservation des principes de tarification introduits en 1997, introduction d'un engagement de responsabilité et d'amélioration de la qualité du service, observatoire paritaire de la qualité* ».

Avec ce protocole, l'État consolide son soutien à la distribution postale de la presse dans un souci de pluralisme et d'égalité des titres sur tout le territoire et La Poste se place dans la proposition d'une amélioration de son service rendu à la presse pour la distribution de l'abonnement et adapte son offre et ses services.

Engagements

D'autre part, plusieurs mesures techniques ont été retenues. Cet engagement s'accompagne d'un objectif de performance économique assigné à La Poste, qui devra prendre en compte un effort de maîtrise de ses coûts et d'amélioration de la qualité. En outre, l'État prend à sa charge le soutien aux titres de la presse d'information politique et générale bénéficiant de l'abattement tarifaire (le « ciblage ») en attribuant une aide à l'exemplaire distribué, exprimée en centimes d'euro de manière à garantir à ces publications une évolution moyenne de leurs tarifs non supérieure à celle des tarifs de la presse non-urgente, tout en leur garantissant l'accès au service urgent.

Enfin, l'État apporte également une aide pour compenser le surcoût de la distribution de l'ensemble de la presse dans les zones de moindre densité de population, afin de maintenir l'égalité d'accès des titres et des lecteurs sur tout le territoire.



Discours de Renaud Donnedieu de Vabres lors de l'hommage aux journalistes disparus ou morts en mission. Place du Trocadéro, Paris © Farida Bréchémier/MCC

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES REND HOMMAGE AUX JOURNALISTES MORTS EN MISSION

Dévoiant le 29 juillet une plaque apposée sur le Parvis des libertés et des droits de l'homme, esplanade du Trocadéro, en hommage aux journalistes morts ou disparus en mission, Renaud Donnedieu de Vabres a souligné « *leur courage, leur dévouement et leur engagement* » au service de leur devoir d'informer. « *Ils ont payé le prix le plus fort, celui de leur vie*, a poursuivi le ministre, *pour un métier qui est plus qu'une profession, mais une vraie passion de l'information et de l'histoire* ».

Le ministre de la culture et de la communication a également inauguré une exposition de photographies de conflits réalisées par des photoreporters de l'Agence France-Presse sur les façades du Palais de Chaillot et un hommage de Gérard Sebag produit par l'Institut national de l'audiovisuel.

<http://devoirdinformer.culture.fr>

**CRÉATION DE LA DÉLÉGATION
AU DÉVELOPPEMENT ET AUX
AFFAIRES INTERNATIONALES**

La Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI) vient d'être créée au ministère de la culture et de la communication par décret du 18 août. Benoît Paumier, qui était chef du département des affaires internationales depuis 2002, a été nommé délégué de cette nouvelle structure. Autour de deux principaux métiers, la coordination des politiques publiques et l'expertise, la création de la DDAI répond à plusieurs objectifs : une meilleure prise en compte des dimensions européennes et internationales au sein du ministère, des politiques de recherche, de formation, de mécénat et de publics assortis au développement de la connaissance et de l'analyse des principales tendances socio-économiques de la culture dans un souci de réactivité et d'adaptation. Par ailleurs, la DDAI est responsable des programmes III (sur « la transmission des savoirs et démocratisation de la culture ») et XII (sur « la recherche culturelle et culture scientifique ») de la loi organique sur la loi de finances. Elle regroupe six structures transversales :

- Le département des affaires européennes et internationales ;
- le département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers ;
- le département des études, de la prospective et des statistiques ;
- la mission mécénat ;
- la mission des publics ;
- la mission de la recherche et de la technologie.

Décret n°2004-822 du 18 août 2004 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication (Journal officiel du 2 août).

Mission**LE FESTIVAL « OFF » D'AVIGNON**

Renaud Donnedieu de Vabres a confié le 2 juillet à Alain Brunsvick, inspecteur général de la

création et des enseignements artistiques, une mission d'évaluation, d'analyse et de propositions sur le festival « off » d'Avignon. Le ministre a demandé à Alain Brunsvick de dresser un constat des conditions d'accueil du public et des artistes et de proposer des modalités d'action afin d'en garantir les conditions professionnelles minimales. Le ministre souhaite également que soient trouvées des pistes de rapprochement entre toutes les entités qui devraient concourir à renvoyer de la fête avignonnaise une image cohérente et forte. Les résultats de ce rapport sont attendus pour la fin de l'automne.

EUROPE : APPELS À PROPOSITIONS

Concernant les appels à propositions pour 2005 du programme « Culture 2000 », les dossiers de candidature doivent être remis au plus tard à la Commission européenne (Direction générale éducation et culture) le 15 octobre 2004 pour les projets annuels et le 29 octobre 2004 pour les projets pluriannuels. Pour l'action 3 de ce programme, « Les Laboratoires européens du patrimoine », le dépôt des dossiers est remis au plus tard le 15 octobre 2004 auprès du : Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et à l'action internationale, 12, rue de Louvois, 75001 Paris, Contact : Aline DENIS . Tél. : 01 40 15 37 09 ou de Relais Culture Europe, Tél. : 01 53 40 95 12, info@relais-culture-europe.org Par ailleurs, la Commission européenne (Direction générale relations extérieures) a lancé pour 2005 un appel à propositions destiné à promouvoir la connaissance mutuelle des peuples d'Europe et du Japon par des échanges de personnes notamment à travers la culture. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 26 octobre 2004.

» Pour en savoir plus sur cette action : http://europa.eu.int/comm/external_relations/japan/eu2005/index.htm.

» Pour télécharger tous les documents nécessaires à votre candidature : http://europa.eu.int/comm/external_relations/japan/grants/index.htm Pour toute information complémentaire : RELEX-EUJAPAN2005@cec.eu.int

Piratage**UNE CHARTE D'ENGAGEMENTS POUR DÉVELOPPER L'OFFRE DE MUSIQUE EN LIGNE**

© Farida Bréchemier/MCC

En présence de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication, de Nicolas Sarkozy, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et de Patrick Devedjian, ministre délégué à l'industrie, les fournisseurs d'accès à Internet et les professionnels de la musique ont signé le 28 juillet à l'Olympia, à Paris, une charte d'engagements pour le développement de l'offre légale de musique en ligne et le respect des droits de propriété intellectuelle.

Signée par les représentants des auteurs, des éditeurs, des producteurs et distributeurs de musique ainsi que des professionnels de l'accès à Internet, cette charte est un « point de départ » pour Renaud Donnedieu de Vabres. Elle revêt une portée symbolique très forte puisque, pour la première fois, ces professions se mettent d'accord sur des engagements communs afin de développer l'offre légale de musique en ligne, de prévenir et de lutter contre la piraterie. Pour développer l'offre légale, ces engagements consistent à favoriser l'accès aux catalogues pour les plates-formes de distribution, faire passer de 300 000 à 600 000 les titres disponibles sur les offres légales en ligne, dans la cadre d'une tarification claire et compétitive, et développer diverses de promotion pour les plates-formes et la musique légale en ligne. Pour prévenir et lutter contre la piraterie, ces engagements visent à sensibiliser les internautes, mieux articuler la publicité pour l'accès à Internet avec le respect de la propriété intellectuelle, mettre en place un dispositif d'alerte par des messages de prévention, organiser les recours au juge pour la suspension, la cessation d'accès et les poursuites pénales et étudier la faisabilité d'une offre de contrôle parental bloquant l'utilisation du « pair-à-pair ». Un comité de suivi de la mise en œuvre de ces engagements sera mis en place. Soulignant qu'il disposait sur le piratage d'une « feuille de route qui s'appuie sur plan proposé en Conseil des ministres le 19 mai », le ministre a ajouté : « Cette charte est une étape de la concertation. Elle devra s'élargir à d'autres acteurs et à d'autres secteurs. En particulier celui du cinéma, qui engagera en septembre sous l'égide du ministère avec le CNC une concertation professionnelle pour définir les modèles économiques et le positionnement dans la chronologie des offres en ligne, en veillant à préserver les équilibres du secteur ».



Affiche Culture Design © LM communication

Graphisme

LE ROUGE ET LE BLEU

Depuis le mois de juin, un air de parenté souffle entre les affiches des grandes opérations organisées par le ministère de la culture et de la communication : *Rendez-vous aux jardins*, *Fête de la musique*, *Journées européennes du patrimoine* et bientôt *Lire en fête*. Une parenté que l'on peut résumer à un cadre rouge et un rectangle bleu qui semblent s'immiscer dans des photographies de scènes de la vie quotidienne...

Cette nouvelle ligne graphique est le résultat d'une volonté d'unifier les outils de communication du ministère, de leur donner davantage de cohérence afin de replacer le ministère au cœur des grands événements dont il est l'émetteur. Le studio LM Communication, animé par Laurence Madrelle en est l'auteur. Le rectangle bleu et le cadre rouge ont d'ores et déjà franchi des frontières et ont inspiré les organisateurs de la fête de la musique à Hong-Kong ou à Managua. La nouvelle identité graphique devrait dans les prochains mois se généraliser en régions.

Numérique

NETD@YS EUROPE 2004 : UN DIALOGUE INTERCULTUREL Du 22 au 27 novembre

La semaine Netd@ys, destinée à la promotion des nouvelles technologies, se déroule sur une thématique double : le dialogue interculturel et l'image. Auront lieu également, un jeu en ligne sur le cinéma européen en association avec Europa Cinemas et de nouveaux parcours pédagogiques sur l'image avec la BNF.

Renseignements :

www.netdaysfrance.org

Contact : Jean-Christophe Théobalt

Tél. : 01 40 15 78 29

jean-christophe.theobalt@culture.gouv.fr

Festival

FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE : L'ASCENSION DE BONAPARTE 1793-1804

Au château de Versailles durant le mois de novembre

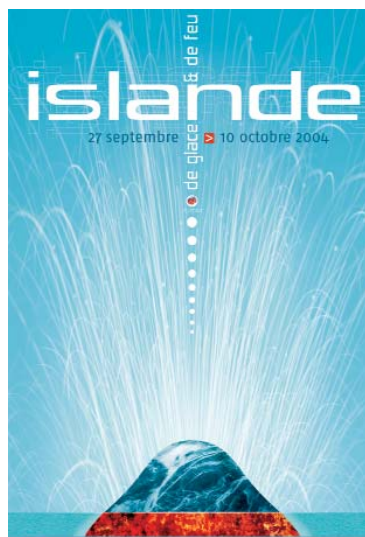
A l'occasion du bicentenaire du sacre de Napoléon, le château de Versailles organise en novembre un cycle de films d'histoire retraçant l'ascension de Bonaparte jusqu'à son couronnement d'Empereur en 1804. Le château souhaitant associer le septième art à l'importante iconographie du musée d'Histoire de France, des visites exceptionnelles sur des thématiques napoléoniennes seront organisées dans des salles du château rarement ouvertes au public, parallèlement aux projections au cinéma *Le Roxane* de Versailles. On retrouvera Albert Dieudonné, Patrice Chéreau, Michel Piccoli, Bernard Blier, Bourvil ou Olivia de Havilland, dans une sélection de films des années 30 à nos jours.

Château de Versailles, direction des publics, tél. : 01 30 83 74 84, e-mail : fanny.dejean@laposte.net

Manifestation

ISLANDE, DE GLACE ET DE FEU

du 27 septembre au 10 octobre



Affiche de la manifestation © D.R.

Pays de mythes et de récits, l'Islande héberge une population d'amateurs éclairés de culture. Avec 280 000 habitants, dont 100 000 dans la seule ville de Reykjavik, les Islandais détiennent les records du nombre de livres édités et de films... Trois thèmes forts se dégagent de la programmation de la plus grande manifestation culturelle islandaise jamais organisée en France.

RAISON ET DÉRAISON / SCIENCES ET NATURE

Une grande exposition - Islande, terre vivante-, programmée au Palais de la Découverte nous plongera

dans les entrailles de la terre. Consacrée à la magie et à la beauté de la nature islandaise, ainsi qu'aux sciences et technologies, cette exposition fera découvrir au visiteur les performances des scientifiques islandais dans les domaines de la biologie marine, de la génétique, de la filière hydrogène, de la géothermie et bien évidemment de la volcanologie.

LA CRÉATION AUJOURD'HUI / MUSIQUES ET ARTS PLASTIQUES

Reconnus à l'échelle internationale, les artistes islandais ne cessent d'étonner par leur créativité en perpétuel renouvellement. C'est ainsi que les musiques actuelles seront présentes au Centre Pompidou, à la Grande Halle de la Villette et au Café de la danse. La photo et l'art contemporain seront à découvrir à la Maison Européenne de la Photographie, aux Galeries photo de la FNAC, à l'Espace Gustave Fayet à Sérignan mais aussi chez Colette et au Passage du Désir. Enfin, les amateurs de musique contemporaine ne devront pas manquer les concerts au Théâtre du Châtelet, au Théâtre Mogador, au Centre Pompidou et au Festival d'Île-de-France.

SAGAS ET IMAGINAIRE / LITTÉRATURE, THÉÂTRE ET CINÉMA

Des rencontres avec les plus grands écrivains islandais traduits en français seront organisées à la Maison des écrivains, à la Maison des Cultures du Monde et à La Rochelle. À cette occasion paraîtra un numéro spécial d'*Internationale de l'Imaginaire* (Éditions Babel/Actes Sud) consacré à la littérature islandaise contemporaine. La Maison des Cultures du Monde accueillera également *Völuspá*, pièce de théâtre où se mêlent poésie et mythologies du grand Nord. Enfin, une semaine de cinéma islandais viendra rafraîchir la plus célèbre avenue de Paris avec une vingtaine de films à l'affiche du Publicis Cinémas.

Renseignements :

Maison des Cultures du Monde - <http://www.islande-glacefeu.com>

Islande, de glace et de feu est une manifestation organisée :

en France : par le ministère des affaires étrangères et le ministère de la culture et de la communication ;

en Islande : par le ministère de l'éducation, des sciences et de la culture et par l'Ambassade d'Islande en France.

MICHEL L' HOUR, UN ARCHÉOLOGUE À LA RECHERCHE DES VESTIGES SOUS-MARINS

Comment définir Michel L'Hour ? Archéologue et plongeur professionnel, ce conservateur en chef du patrimoine est un aventurier d'un genre particulier, à la fois passionné d'histoire et d'océan. Aux côtés de Jean-Luc Massy, chef du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), il écume les mers et les océans à la recherche de vestiges sous-marins. A l'occasion des Journées du Patrimoine sur le patrimoine scientifique, nous l'avons rencontré.

Comment est née cette passion pour l'archéologie sous-marine ?
J'ai une formation d'historien et d'archéologue et j'ai pratiqué l'archéologie terrestre jusqu'à la fin des années 70. Ma passion pour la mer est familiale puisque ma famille est originaire de Plouguerneau en Bretagne. Mes ascendants étaient tous marins, à l'exception de mon père. Mais je n'avais pas imaginé qu'une profession me permettrait de concilier mer, histoire et archéologie ! Lorsque j'ai appris l'existence du DRASSM en 1978, j'ai immédiatement contacté cet organisme et j'ai appris la plongée...

L'archéologie sous-marine illustre particulièrement bien les interactions entre patrimoine, sciences et techniques.

C'est vrai aux trois niveaux de l'exploration, de l'interprétation et de la conservation des vestiges. L'archéologie sous-marine n'aurait pas pu voir le jour sans l'invention du scaphandre autonome par Jacques-Yves

Cousteau et Emile Gagnan, en 1943. Il a permis de démocratiser la plongée, en ne lui assignant pour limites que celles des conditions physiques du plongeur. La première fouille française, celle du grand Congloué à Marseille a aussi été la première au monde. Mais devant les carences méthodologiques et scientifiques des premiers chantiers, il a fallu inventer la discipline et les archéologues se sont alors initiés à la plongée.

Aujourd'hui, l'exploration sous-marine passe par la robotique. Le DRASSM a ainsi ponctuellement recours aux sous-marins d'entreprises, à ceux des compagnies pétrolières ou des sociétés de télévision ou de cinéma, comme les sous-marins *Jules et Jim* dont je me suis servi pour les fouilles de l'épave de Brunei. Les recherches pétrolières ont aussi conduit à la découverte de nombreuses épaves. Celles-ci, souvent situées par très grand fond, constituent pour la recherche une sorte de réservoir scienti-

fique que la technique permettra un jour d'étudier.

Comment se passe l'analyse scientifique des épaves ?

En ce qui concerne l'analyse scientifique des vestiges, il faut à la fois des moyens techniques (comme les procédés de photographie permettant le positionnement cartographique), l'aptitude au diagnostic rapide et une grande expérience professionnelle. Ce sont ces qualités que nous recherchons en priorité chez les candidats archéologues sous-marins. Pour la conservation des vestiges, nous avons à faire à double processus : les bois gorgés d'eau, les matériaux ferreux, évoluent et trouvent un nouvel équilibre sous l'eau. Lorsqu'on les ramène au jour, un mécanisme de destruction se met en place. On estime aujourd'hui que près de 60 % du mobilier découvert sur une épave des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles est en bois, y compris la vaisselle ! Or, tous ces objets sont comme de grands malades aux-

quels les membres de l'équipe doivent être capables d'administrer des soins de restauration préventive avant de les confier à un grand laboratoire...

Combien êtes-vous à pratiquer cette discipline ?

Il y a 31 agents au DRASSM, dont 5 à Annecy pour l'archéologie en eau douce mais nous sommes moins d'une dizaine d'archéologues à diriger régulièrement des fouilles et il y a aussi 4 techniciens plongeurs. Je pense qu'il y a un réel besoin de former plus d'archéologues à cette discipline. La convention de l'UNESCO de novembre 2001 va conduire de très nombreux pays à mieux protéger et à mettre en valeur leur patrimoine sous-marin. Ils vont logiquement se tourner vers notre pays, pionnier de la discipline. Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Je rêve d'un centre international de formation, associé à de grandes universités, où l'on enseignerait la plongée et l'archéologie sous marine...

MICHEL L' HOUR EN 4 DATES

1982 : doctorat en antiquités grecques et romaines

Fin 1982 : il entre au service d'archéologie sous-marine du ministère de la culture

1997 : il dirige les fouilles d'un navire de commerce au large du sultanat de Brunei

2001 : présentation de *La mémoire engloutie de Brunei* à la Conciergerie (Paris)



© D.R.